

## Evaluation économique des services rendus par les zones humides (CGDD)



Afin de pouvoir mener des analyses économiques sur les zones humides, le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) a mené depuis plusieurs années des travaux de recherche sur l'évaluation des services rendus par les zones humides.

Tout d'abord en 2009 au travers d'un examen bibliographique des études existantes en France et à l'étranger, puis en 2010 au travers d'une étude sur la valeur économique des services rendus par les zones humides du Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin, le CGDD nous livre aujourd'hui les résultats de ses recherches.

## L'évaluation économique des services rendus par les zones humides (2010)



Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, l'Etat s'est donc engagé à acquérir 20.000 hectares de zones humides via le Conservatoire du littoral et les Agences de l'eau afin de les préserver de l'activité humaine. Selon une étude réalisée par le Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable (SOeS), l'acquisition et l'entretien de ces superficies coûteront entre 200 et 300 millions d'euros sur les 50 prochaines années. Une somme significative mais justifiée au regard des bénéfices environnementaux qui en résulteront.

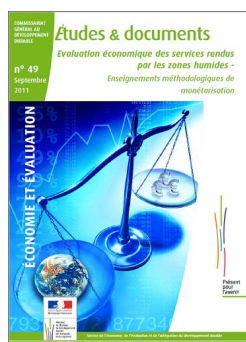
En effet, selon cette même étude, les bénéfices correspondants, actualisés sur 50 ans, s'élèveraient entre 400 et 1.400 millions d'euros. Pour arriver à ces chiffres, le SOeS s'est appuyé sur une quinzaine d'études françaises et une analyse néerlandaise ayant évalué les services rendus par les zones humides. **Lire la suite**

## Les avantages liés à la restauration de milieux aquatiques voisins, La perception des ménages riverains (2010)



En pratique, l'objectif de l'étude était d'évaluer le consentement à payer total des habitants du bassin pour la restauration des milieux aquatiques de la Dives, de la Touques et de la zone littorale entre Merville et Trouville : entre 16,1M€ et 20,0M€ par la méthode d'évaluation contingente, entre 8,4M€ et 24,2M€ par la méthode d'expérience de choix. Mais cette objectif pratique a été l'occasion d'une réflexion méthodologique sur les outils de l'analyse économique. *Lire la suite*

## Evaluation économique des services rendus par les zones humides - Enseignements méthodologiques de monétarisation (2011)



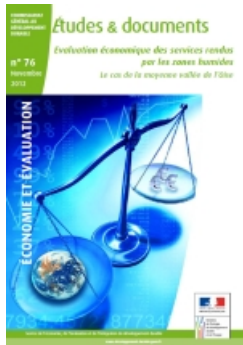
Cette étude, menée dans le **Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin**, a permis d'établir des valeurs de référence assises sur une méthodologie robuste. La valeur de l'ensemble des services s'établit dans une fourchette de 2 400 à 4 400 euros par hectare. L'étude a adopté une approche originale combinant différentes méthodes de monétarisation, dont les enquêtes auprès de la population, afin d'obtenir des valeurs aussi exhaustives que possible. Elle démontre la pertinence du recours à la méthode des consentements à payer, notamment pour évaluer la biodiversité, et sa complémentarité avec d'autres méthodes. L'étude ayant permis de prendre en compte l'ensemble des services rendus par les zones humides et de conjuguer l'ensemble des méthodes de monétarisation existants afin de retenir pour chaque service la plus pertinente. *Lire la suite*

## Evaluation économique des services rendus par les zones humides - Complémentarité des méthodes de monétarisation (2011)



Dans le cadre de l'étude, une enquête a été menée afin de mesurer le consentement à payer des ménages pour **les marais du Cotentin et du Bessin**. Cette enquête a la particularité d'avoir été construite dans le but de dégager des valeurs qui puissent être additionnées ou comparées avec celles obtenues avec d'autres méthodes de monétarisation appliquées aux mêmes services sur les mêmes sites. *Lire la suite*

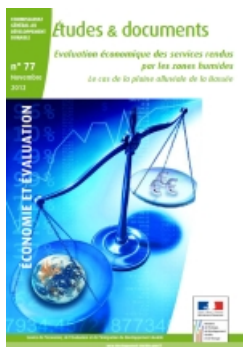
## Évaluation économique des services rendus par les zones humides : le cas de la moyenne vallée de l'Oise (2012)



A la différence des travaux précédents, cette nouvelle étude a permis d'une part de prendre en compte un ensemble plus vaste de services rendus par les zones humides et, d'autre part, de conjuguer toutes les méthodes de monétarisation existantes afin de retenir pour chaque service la plus pertinente. La valeur économique totale des services rendus par **les zones humides de la moyenne vallée de l'Oise** s'établit dans une fourchette allant de 1200 à 3400 euros par hectare et par an. Les valeurs propres à chaque service rendu pourront servir à construire des valeurs de référence et être intégrées dans des analyses coûts-bénéfices. [Lire la suite](#)

## Évaluation économique des services rendus par les zones humides : le cas de la plaine alluviale de la Bassée (2012)

---



A la différence des travaux précédents, cette nouvelle étude a permis d'une part de prendre en compte un ensemble plus vaste de services rendus par les zones humides et, d'autre part, de conjuguer toutes les méthodes de monétarisation existantes afin de retenir pour chaque service la plus pertinente. La valeur économique totale des services rendus par **les zones humides de la plaine alluviale de la Bassée** s'établit dans une fourchette allant de 1300 à 6700 euros par hectare et par an. Les valeurs propres à chaque service rendu pourront servir à construire des valeurs de référence et être intégrées dans des analyses coûts-bénéfices. [Lire la suite](#)